

Contrat de Plan Etat – Région : un investissement record de plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires

Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, et Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ont présenté, ce vendredi 7 octobre, le prochain Contrat de Plan Etat – Région (CPER) aux côtés des 12 Départements de la région. L’Etat et la Région investiront plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires. Dans le Département de l’Isère, présidé par Jean-Pierre BARBIER, cela représente plus de 395 millions d’euros d’investissements.

Ce CPER 2021 – 2027 est un record : jamais il n’y aura eu un investissement aussi important sur les grands projets portés par nos territoires. **4,4 milliards d’euros – à parts égales entre l’Etat et la Région** – permettront de financer les projets inscrits au sein du volet territorial du CPER, présenté ce jour.

Ce CPER est le fruit de 18 mois de concertation avec les Départements, les EPCI, les communes et les acteurs économiques de la région. Il répond à plusieurs objectifs :

- **Aménager le territoire** en finançant des équipements sportifs, des voies vertes, des établissements culturels, des aménagements touristiques, etc. ;
- **Soutenir l’activité économique pour créer des emplois** en misant sur l’industrie, l’innovation, la recherche, les énergies décarbonées et l’agriculture ;
- **Préparer l’avenir**, notamment via le volet ESRI du CPER, présenté également ce jour, et des infrastructures à destination de nos jeunes générations.

Concernant le volet ESRI (Enseignement supérieur, recherche et innovation) du CPER : **Plus de 386 millions d’euros** seront dédiés aux projets de l’enseignement supérieur, de la recherche de l’innovation (**225 millions d’euros de la part de l’Etat, 160,67 millions d’euros de la part de la Région**). Ils seront répartis comme suit :

- Plus de 55 millions d’euros pour les sites universitaires de Clermont-Ferrand ;
- Près de 208 millions d’euros pour les sites universitaires de Lyon – Saint-Etienne ;



- Plus de 83 millions d'euros pour le pôle universitaire de Grenoble Alpes Valence ;
- Près de 40 millions d'euros pour les sites de Savoie – Mont-Blanc.

Des projets pour nos territoires :

Depuis 1 an et demi, l'Etat, la Région, les Départements et l'ensemble des acteurs concernés ont œuvré, ensemble, pour identifier des projets nécessaires pour le développement de nos territoires. C'est ce qu'incarne ce nouveau CPER et les projets qu'il comporte.

Pour le département de l'Isère (hors Grenoble Alpes Métropole), présidé par **Jean-Pierre BARBIER**, **395,47 millions d'euros** seront investis via ce CPER. Plusieurs projets, identifiés en lien étroit avec le Conseil départemental, les EPCI et les communes du territoire, bénéficieront de cet investissement record :

- Aménagement de la section Sud de la Véloroute des 5 lacs
- Aménagement et rénovation de la véloroute V63 dans le département
- Implantation du musée de la Résistance et de la Déportation dans le Palais du Parlement dauphinois
- Financement du Centre de conservation des collections muséographiques des musées départementaux, le Pôle muséal de conservation
- Rénovation du Château Louis XI à la Côte Saint André
- Modernisation du musée de l'Histoire de Vienne
- Aménagement de sites et navettes terminales
- Construction d'un nouveau conservatoire à Bourgoin-Jallieu
- Reconversion de l'ancien site industriel Bonna Sabla pour l'accueil d'activités économiques
- Soutien au projet cinématographique porté par la Communauté de Communes de Bièvre Isère
- Création d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée dans la Communauté de Communes de Bièvre Isère
- Restructuration et rénovation du centre-ville de Saint-Marcellin
- Restructuration du site des caves de Chartreuse
- Projet de végétalisation et d'aménagement du centre Cœur de Ville de

Voiron

- Soutien au développement de stations multiénergie sur le territoire
- Rénovation du port de plaisance Roches de Condrieu
- Création d'une voie verte entre Allemond et Séchilienne
- Création d'une Maison Intercommunale Emploi – Formation dans le Grésivaudan
- Aménagement de l'espace Techno-Temps de la Communauté de Communes de la Matheysine et requalification de l'ancienne gare de la Mure en tiers-lieu à vocation technologique, accueillant des formations portées par l'école TTIS et l'Université Grenoble Alpes
- Extension du Parc d'Activités Bièvre Dauphine 3
- Aménagement de la zone industriel et portuaire de Loire-sur-Rhône
- Plan Patrimoine en faveur de la restauration des monuments historiques emblématiques de Vienne, dont l'église Saint-Maurice
- Création d'ascenseurs valléens entre les communes du Bourg d'Oisans et d'Huez, sur les 2 Alpes - Alpes d'Huez et sur Allevard / Bourg d'Oisans-Hue
- Rénovation du centre de formation et centre d'entraînement du Grenoble Foot 38
- Projets d'investissements dans les Petites Villes de Demain et les contrats région ville moyenne
- Rénovation urbaine (ANRU) : intervention sur le tissu urbain et contrats locaux
- Aides aux communes rurales
- Investissement pour améliorer la sécurité dans nos communes
- Déploiement du très haut débit (THD) en dehors des zones couvertes par les opérateurs privés
- Soutien aux projets d'irrigation agricole

Le CPER sera présenté à l'Assemblée plénière du Conseil régional les 20 et 21 octobre prochains avant une signature officielle. Concernant les volets métropolitains en cours de finalisation, ils seront présentés et adoptés ultérieurement. Enfin un avenant mobilité est prévu en 2023.

